



BULLETIN D'INSCRIPTION ACP MARSEILLE BABY SPORTIF

2025 - 2026

Cadre réservé à l'administration

Inscription :		Type Licence :		Groupe :		N° de Licence :	
Nom * :		Prénom * :		Date de naissance* :			
Nationalité * :		Sexe :		Taille Tee-Shirt :			
Adresse postale * :						Justif Santé :	
Portable Mère :				Portable Père :			
Email Mère :							
Email Père :							
Créneau de séance choisi :							

Autorisations parentales pour les mineurs :

Je soussigné(e) _____

En ma qualité de père - mère - représentant légal, de l'enfant l'autorise à pratiquer une activité sportive variée au sein de l'Athlétic Club Phocéen.

En cas d'accident, j'autorise les responsables à faire appel aux secours et faire transporter mon enfant dans un établissement hospitalier.

J'autorise, dans le cadre de la lutte contre le dopage (art. R232-45 du Code du Sport), la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

J'accepte de vérifier, avant de laisser mon enfant, que l'entraînement ou la compétition a bien lieu.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation commerciale, dans le respect des lois, règlements et traités en vigueur.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez barrer la mention inutile ci-contre (L'absence de réponse vaut acceptation) : OUI - NON

Droit d'accès aux informations : Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, l'adhérent dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les informations le concernant. Sauf opposition écrite de sa part, ces informations pourront être communiquées à des partenaires commerciaux. Ce droit d'accès et de rectification peut être exercé par courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr /contact.dpo@fsgt.org / cd13@handisport.org

Autorisation de partir seul : J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition à la fin des heures.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez barrer la mention inutile ci-contre (L'absence de réponse vaut acceptation) : OUI - NON

Obligations des bénéficiaires : Le bénéficiaire s'engage à fournir le dossier complet (bulletin d'inscription, justificatifs et paiement) pour valider son inscription.

Dès lors, il sera autorisé à participer aux séances de sport adaptées à son âge.

Les responsables légaux reconnaissent avoir pris connaissance des informations sur les séances et à venir régulièrement, sur le créneau attribué à l'inscription. Toute absence doit donner lieu à une information préalable à l'encadrant et/ou au club.

Tout adhérent du Club s'engage à respecter les statuts, le règlement et les clauses de l'activité.

En cas de manquement à l'esprit sportif durant les séances, le club se réserve le droit (après en avoir informé la famille) de refuser l'enfant à ses activités pour une durée déterminée ou de façon définitive.

À :		Le :	
-----	--	------	--

Signature du Responsable Légal :	
-------------------------------------	--

La signature de ce document vaut acceptation de toutes les autorisations présentes dans ce document.

Pièces à fournir obligatoirement :

- Bulletin d'inscription rempli et signé
- Règlement (détail ci-dessous)
- Remplir le Questionnaire de Santé, ou fournir le cas échéant, un certificat médical d'aptitude à la pratique du multisport en loisir (pour les mineurs)

Pour les nouveaux inscrits :

- Photocopie d'une pièce d'identité ou livret de famille

Cotisations Club

	Nouveaux adhérents	Anciens adhérents
Baby Sportif	240 EUROS	185 EUROS

Réduction : 10 € à partir du deuxième inscrit (*si plusieurs membres d'une même famille*)

Aucun remboursement ne sera effectué.

Les paiements en 3 fois ne seront acceptés que pour un montant total supérieur ou égal à 100 EUROS, déduction faite des remises PASS'SPORT et Carte Collégien de Provence

Détails concernant les modalités de paiement

Chèques	Paiement possible en 3 chèques, à remettre dès l'inscription et qui seront échelonnés et encaissés entre le 5 et le 10 de chaque mois. La cotisation est à régler à l'ordre de "ACP MARSEILLE".	
Espèces	Totalité du règlement à remettre à l'inscription.	
Virement	Le virement avec l'objet "NOM PRÉNOM CATÉGORIE" de l'athlète doit avoir été réalisé au moment du dépôt du dossier.	
Aides	Le document doit être remis avant le 15 décembre, <u>sous peine d'encaissement du chèque de caution</u> . Nous acceptons, avec un chèque de caution du montant de l'aide utilisée, les aides suivantes :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Le PASS'SPORT du gouvernement • Le chéquier CAF Pass Sport Culture et Loisir • La carte C' Jeune (collégienne) 	<ul style="list-style-type: none"> • Chèques ANCV Coupon Sport

Baby Sportif (3 à 5 ans)

2020 - 2021 - 2022